

Note sur les traitements contre le Cercospora en Martinique pour l'année 1960

par **M. TAVERDET**

Institut Français de Recherches Fruitières Outre-Mer.

Il est très difficile d'évaluer avec précision les superficies plantées en bananiers, néanmoins, on estime qu'il y avait en 1960 environ 8 000 ha de bananeraies dans l'île de la Martinique, dont 4 000 ha de plantations de quelque importance.

Traitements par avion.

Le détail mois par mois des traitements effectués par avion pour l'année 1960 est donné dans le graphique 1.

les applications par avion. Elle s'élève à 14 l/ha ; ceci est dû au relief très accidenté et à l'exiguïté des parcelles traitées (les plus petites parcelles sont de 2 ha, la moyenne est entre 8 et 10).

Traitements au sol.

Nous avons dû nous baser sur les ventes d'huile pour avoir une idée assez précise des surfaces traitées par appareils au sol.

Un peu plus d'un million de litres

Sur cette quantité, 273 000 l ont été utilisés pour les traitements par avion. Il reste donc 739 000 l utilisés pour les applications contre le Cercospora et les mauvaises herbes.

Les applications des dés herbants à l'huile n'étant que très peu pratiquées dans l'île, la quantité à retrancher est négligeable.

On peut donc compter que 730 000 l ont été utilisés pour les traitements contre la Cercosporiose par les appareils au sol. Les plantations traitant régulièrement avec leurs appareils font environ 15 applications par an à raison de 18 l/ha. L'équivalent d'une superficie de 40 500 ha aurait donc été traité dans l'année.

On peut admettre par conséquent que 2 700 ha de bananeraies sont traités régulièrement par les appareils à débit réduit.

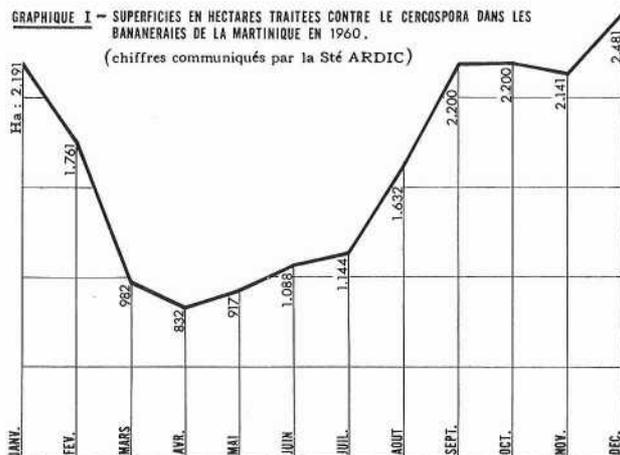
Les appareils.

La majorité des plantations emploie les appareils à dos de marques diverses. Les plus répandues sont K. W. H., Solo, Fontan.

Quelques plantations importantes emploient des appareils à grande puissance portés sur tracteur ou véhicule tout terrain. Ils sont très peu nombreux, ceux que nous avons pu voir étaient des Micron Sprayer.

Nous ne pouvons pas évaluer actuellement le nombre d'appareils en service, il faudrait procéder à un recensement qui s'avère assez long (mais qui pourra être fait en 61) car on ne peut pas prendre comme base les ventes des agents des différentes marques, surtout pour les appareils à dos qui sont assez rapidement hors d'usage.

GRAPHIQUE 1 — SUPERFICIES EN HECTARES TRAITÉES CONTRE LE CERCOSPORA DANS LES BANANERAIES DE LA MARTINIQUE EN 1960.
(chiffres communiqués par la Sté ARDIC)



Au total, l'équivalent d'une superficie de 19 569 ha a été traité par avion au cours de l'année 1960, ce qui représente entre 900 et 1 000 ha de bananeraies traitées d'une façon régulière.

Pour les bananeraies traitées par avion, on peut compter sur 20 traitements répartis sur 9 ou 10 mois de l'année, à raison de deux traitements par mois. Certaines plantations font même 24 applications par an. La consommation d'huile est assez importante pour

d'huile de traitement ont été vendus dans l'île entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1960, par les différentes marques représentées en Martinique.

Répartition des ventes d'huile par marque.

Esso.....	522 000 l
Shell	400 000 l
Texaco.....	90 000 l
	<u>1 012 000 l</u>

Conclusion.

On peut donc considérer qu'en 1960 la moitié à peine des bananeraies existant en Martinique a été traitée d'une façon régulière. 1 000 ha par avion et 2 700 ha par appareils au sol.

Il est à peu près certain que les surfaces traitées ont été en augmentation

sensible en 1961, mais on ne peut pas encore dire dans quelles proportions.

Ce sont les traitements par appareils à dos qui enregistrent la plus forte augmentation. Les coopératives S. I. C. A. de formation récente devaient avoir au cours de l'année 61 leurs équipes de traitement. On peut prévoir que ces équipes, réparties dans l'île, traiteront

5 à 600 ha de petites plantations de façon régulière.

Centre IFAC de Fort-de-France
(Martinique).

Extrait du Rapport annuel 1961 de l'Institut Français de Recherches Fruitières Outre-Mer (IFAC).



POUR LE DÉSHÉRBAGE DE LA CANNE À SUCRE

FLY-TOX

vous propose

outre les WEEDONE (esters lourds à base de 2-4 D)
et l'HERBOXY-S (à base de Simazine)

le GÉSAPRIME
(50 % d'Atrazine)

- Sélectivité parfaite.
- Efficacité herbicide très étendue.
- Très grande rémanence.
- Doses d'emploi: 4 à 5 kg/hectare.
- Peut également être utilisé sur Ananas, Bananes, etc...

Société LE FLY-TOX — Service exportation, B. P. 51 — GENNEVILLIERS (Seine).